



VEILLE HEBDOMADAIRE COVID-19

2 AU 8 JUIN 2021

Les documentalistes du CNFPT vous proposent une veille hebdomadaire sur la crise sanitaire dont la sélection se veut orientée vers la réflexion et la prospective. Toutefois, la première rubrique vous propose un focus sur l'actualité de la semaine. Les informations sont classées selon les thèmes suivants :

ACHAT PUBLIC	2
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DEVELOPPEMENT LOCAL.....	5
COMMUNICATION.....	Erreur ! Signet non défini.
CULTURE / PATRIMOINE.....	5
DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS	Erreur ! Signet non défini.
ECONOMIE.....	5
EMPLOI / FORMATION PROFESSIONNELLE	Erreur ! Signet non défini.
ENFANCE / JEUNESSE	Erreur ! Signet non défini.
ENVIRONNEMENT	Erreur ! Signet non défini.
MANAGEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES	Erreur ! Signet non défini.
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.....	6
POPULATION / CITOYENNETE.....	Erreur ! Signet non défini.
PREVENTION ET POLICE MUNICIPALE	Erreur ! Signet non défini.
SANTE PUBLIQUE.....	6
SAPEURS-POMPIERS / GESTION DES RISQUES	Erreur ! Signet non défini.
SCIENCES HUMAINES	Erreur ! Signet non défini.
SOLIDARITE / ACTION SOCIALE.....	Erreur ! Signet non défini.
SYSTEME D'INFORMATION / TIC	Erreur ! Signet non défini.
URBANISME / HABITAT	Erreur ! Signet non défini.

FOCUS SUR L'ACTUALITE

DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Transports publics : difficile de faire revenir les usagers / HAENSHAEN Erick

Echos (les), 08/06/2021, p. 35

Avec la crise sanitaire, de nombreux passagers ont abandonné les transports en commun. Autorités de transport et délégataires de service public tentent de trouver les voies pour remettre l'expérience utilisateur au centre de l'offre de transports publics.

EUROPE

Le Parlement européen retrouve Strasbourg / PERROTTE Derek

Lesechos.fr, 07/06/2021

Les eurodéputés retrouvent lors de cette session plénière de juin le siège de Strasbourg, pour la première fois depuis le début de la pandémie. La crise sanitaire a accentué les tensions entre la France et les partisans d'un siège unique à Bruxelles.

MANAGEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire est publiée / STOCLIN MILLE Camille

Dalloz Actualité, 02/06/2021

La loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de sortie de la crise sanitaire a été publiée le 1er juin, après que le Conseil constitutionnel l'ait validée avec une réserve d'interprétation.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2021/5/31/2021-689/jo/texte>

RH / MANAGEMENT

Pour aider les télétravailleurs, des ateliers de « détox » numérique

Lesechos.fr, 04/06/2021

Avec la crise sanitaire et la généralisation du télétravail, de nombreux salariés se retrouvent pris au coeur de la machine numérique... Au risque de créer de nouvelles addictions.

Celles et ceux qui ne veulent pas retourner au bureau / SIMON RAINAUD Marion

Lesechos.fr, 04/06/2021

Si certains ont continué à se rendre au bureau malgré les interdictions, d'autres redoutent déjà la date fatidique du 9 juin prochain lorsque les restrictions sanitaires s'allégeront. Eux préféreront rester à domicile pour télétravailler. Ils nous expliquent pourquoi.

SANTE PUBLIQUE

Décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 02/06/2021, n° 126

Dans le cadre de la sortie de crise sanitaire, ce décret abroge le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 et le décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020, à l'exception de ses articles 52 à 55-1. Il est composé d'annexes précédées par six titres :

- Dispositions générales
- Dispositions concernant les transports
- Mise en quarantaine et placement à l'isolement
- Dispositions concernant les établissements et activités
- Dispositions portant réquisition
- Dispositions transitoires et finales

[Arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire](#)

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 02/06/2021, n° 126

Dans le cadre de la sortie de crise sanitaire, cet arrêté prend des mesures relatives notamment concernant les vaccinations, les établissements de santé, la télésanté, l'interruption volontaire de grossesse, les professionnels de santé, l'hospitalisation à domicile, les déchets d'activités de soins à risques infectieux, le traitement des données à caractère personnel du système de santé, les soins funéraires, les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire et de l'aide au paiement d'une complémentaire santé et les bénéficiaires de l'aide médicale de l'état.

[Arrêté du 1er juin 2021 fixant les conditions d'application de l'article 45-1 du décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire](#)

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 02/06/2021, n° 126

Cet arrêté précise les modalités d'autorisation dérogatoire d'accueil du public dans certains établissements, dont notamment les établissements sportifs couverts, les salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions, de spectacles ou à usages multiples, les chapiteaux, tentes et structures, relevant du type CTS.

[Vaccins, tests PCR, quatorzaine... : comment la France rouvre ses frontières à partir du 9 juin](#) / MAZUIR Valérie

Lesechos.fr, 04/06/2021

Les Européens vaccinés contre le Covid-19 pourront entrer en France sans test PCR à partir de mercredi prochain alors qu'une preuve de test négatif (PCR ou antigénique) sera toujours exigée pour les voyageurs en provenance du Royaume-Uni et des Etats-Unis notamment, qu'ils soient vaccinés ou non.

[Covid : les associations mobilisées pour toucher les plus éloignés de la vaccination](#) / VERGE Pauline

Lesechos.fr, 03/06/2021

Face à la crainte de voir la vaccination ralentir, les autorités de santé multiplient les dispositifs pour la rendre plus accessible aux personnes vulnérables et précaires. Les associations, comme les Restos du coeur ou le Secours populaire sont particulièrement sollicitées.

[Covid : la Haute Autorité de santé pousse à vacciner les adolescents](#) / GODELUCK Solveig

Lesechos.fr, 03/06/2021

Dans un avis remis au gouvernement, la Haute autorité de santé préconise d'ouvrir « très rapidement » la vaccination aux 12-15 ans à risque, et à tous les adolescents dès que la campagne de vaccination des adultes sera considérée comme suffisamment avancée.

[Covid-19 : dégradation de l'état de santé psychique des travailleurs début 2021](#)

Vie-publique.fr, 02/06/2021

L'état de santé psychique des travailleurs s'est fortement dégradé début 2021. C'est ce qui ressort d'une récente enquête statistique du ministère du travail. Mais quels sont les actifs les plus touchés par les conséquences de la crise sanitaire ? Et ces conditions de travail dégradées ont-elles eu un effet sur les contaminations par le Covid ?

Covid : l'Europe poursuit son déconfinement et commence à vacciner ses jeunes /

AMSILI Sophie

Lesechos.fr, 07/06/2021

Comme la France mercredi, plusieurs pays européens entament cette semaine une nouvelle étape de leur déconfinement à l'approche de l'été. En parallèle, les campagnes de vaccination se poursuivent et s'étendent aux adolescents.

Covid-19 : le nouveau défi du « Syndrome post Covid-19 » / BRIAND Jean-Paul,
07/06/2021

C'est peut-être une authentique maladie, pour l'instant c'est un syndrome apparu dans le cadre de la pandémie due au Sars-Cov 2. Les scientifiques le nomment « Syndrome post-COVID-19 », ou « Post-Acute Sequelae of SARS-CoV-2 » (PASC). Dans la presse grand public, on parle de « Covid longue » ou de « Covid long », terme le plus souvent utilisé. Alors que la définition, la terminologie et la symptomatologie ne sont pas encore fixées, brûlant les étapes, des députés s'en mêlent déjà. Essayons néanmoins d'y voir plus clair.

Les pistes de l'Académie des technologies pour « anticiper les crises » / WIERZBICKI

Julie, 28/05/2021

Pour l'Académie des technologies, « improviser ne s'improvise pas ». Outre une meilleure prise en compte du facteur humain dans les modélisations épidémiologiques, elle prône le développement de plateformes prévisionnelles à usage quotidien, adaptables rapidement et à moindre coût en cas de crise.

<https://www.academie-technologies.fr/blog/categories/publications-de-l-academie/posts/covid-19-modelisations-et-donnees-pour-la-gestion-de-crises-sanitaires-rapport>

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DEVELOPPEMENT LOCAL

[A l'issue de la crise, l'Etat laissera-t-il davantage de place aux collectivités ?](#)

Localtis.info, 31/05/2021

"L'État aurait eu tout intérêt à partager la gestion de la crise sanitaire avec les élus locaux, en laissant à ceux-ci la responsabilité de gérer le quotidien. Mais il ne l'a que trop peu fait, ont regretté des sénateurs lors d'une table-ronde consacrée, le 27 mai, au bilan de la crise du covid sous l'angle institutionnel. Les élus locaux et les universitaires qui y ont participé ont défendu le rôle des collectivités en matière de politiques de santé et appelé à ce que la réforme 4D soit plus ambitieuse, notamment dans ce domaine."

Explications

http://videos.senat.fr/video.2316860_60af3fb8c0180.table-ronde-sur-le-theme--lapres-covid-19-quelles-mutations-pour-les-territoires---le-projet-de-l

CULTURE / PATRIMOINE

[Le Pass sanitaire rimera avec festival littéraire de plus de 1000 personnes](#) / SOLYM

Clément

ActuaLitté - les univers du livre, 01/06/2021

La loi n° 2021-689 (31 mai 2021), relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, entrera en vigueur le 9 juin 2021.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043567200>

[Fête de la musique : 21 juin 2021 \[protocole sanitaire\]](#) / Ministère de la culture et de la communication, 03/06/2020

Les consignes sanitaires se conforment aux exigences générales pour la "phase 3" de la reprise des activités culturelles et festives à partir du 9 juin et jusqu'au 29 juin 2021.

<https://www.fncc.fr/blog/protocole-sanitaire-pour-la-fete-de-la-musique/>

EUROPE

[Ce que la crise de la Covid-19 nous dit de l'UE](#)

TheConversation.com, 07/06/2021

Cette année, la journée de l'Europe (le 9 mai) a fait écho au premier anniversaire du plan de relance européen, symbole de la panoplie de politiques publiques déployée en réponse à la crise sanitaire, économique et sociale du Covid. Si cette journée est célébrée le 9 mai, c'est parce que le 9 mai 1950 Robert Schuman prononça son discours sur l'Europe du charbon et de l'acier, à l'origine de la construction européenne. Et c'est le 18 mai 2020 qu'a été proposée l'initiative franco-allemande pour un plan de relance, suivie 9 jours plus tard par le lancement du projet complet par la Commission européenne.

Ce plan de relance marque indéniablement un approfondissement de l'intégration européenne. Pour autant, si la crise du Covid-19 a conforté l'adage historique de Jean Monnet selon lequel l'histoire de l'UE est vouée à être une succession de crises et de relances, la réponse à la pandémie a souligné plusieurs fragilités structurelles apparues dans l'histoire récente des Européens.

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

[Covid : vote en plein air, procurations... ce qui change pour le scrutin des régionales /](#)

TURBAN Paul

Lesechos.fr, 01/06/2021

Le Conseil constitutionnel a validé les dispositions de la loi relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire concernant les élections régionales et départementales. Le scrutin, déjà reporté, est légèrement aménagé pour réduire les risques de contamination.

RH / MANAGEMENT

[Publication d'une enquête sur la crise sanitaire et ses impacts en matière de gestion des ressources humaines](#)

Amf.asso.fr, 03/06/2021

L'AMF, le CNFPT, la FNCDG, l'ADF et Régions de France publient une enquête sur la crise sanitaire et ses impacts en matière de gestion des ressources humaines au niveau des collectivités territoriales lors du premier confinement (17 mars – 11 mai 2020).

SANTE PUBLIQUE

[Le Conseil constitutionnel valide le passe sanitaire imposé pour les grands rassemblements /](#) HELIAS AURELIEN

Courrier des maires et des élus locaux (le), 03/06/2021

Ce passe sera requis pour accéder, dès le 9 juin, à tous les rassemblements de loisirs et autres foires rassemblant plus de 1 000 personnes. Les juges ont considéré que le législateur n'avait pas outrepassé ses droits. Et les Sages ont apporté des précisions sur la transmission des données de santé dans le cadre de TousAntiCovid...

[Régime de sortie de crise sanitaire : jusqu'à quand ?](#)

Service-public.fr, 01/06/2021

L'état d'urgence sanitaire en place depuis le 17 octobre 2020 pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 prend fin le 1er juin 2021, sauf en Guyane où il est prolongé jusqu'à fin septembre 2021. La loi organisant la sortie de ce régime est parue au Journal officiel le 1er juin 2021. Du 2 juin au 30 septembre 2021, le gouvernement peut prendre certaines mesures pour limiter les déplacements ou les accès à certains établissements. Durant cette période transitoire un pass sanitaire peut être imposé.

[Premiers résultats des facteurs associés à la résilience et à la santé mentale des enfants et des adolescents \(9-18 ans\) lors du premier confinement lié à la Covid-19 en France](#)

Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 20/05/2021, n° 8, 17 p.

Dans cette étude descriptive, 3 898 enfants et adolescents ont été inclus parmi lesquels 81 jeunes pris en charge par la protection de l'enfance. Les adolescents semblaient présenter une santé mentale plus impactée par rapport aux plus jeunes et les filles semblaient présenter une santé mentale plus impactée que les garçons pendant et au décours du confinement. Les facteurs associés à la détresse psychologique étaient les conditions de logement (être confiné en zone urbaine, dans un appartement ou une

maison sans jardin, ne pas avoir accès à un extérieur dans le logement, occuper un logement sur-occupé et ne pas pouvoir s'isoler), les conditions économiques (difficultés financières et alimentaires, diminution des revenus suite à l'épidémie ou au confinement, période de chômage des parents, absence de connexion à Internet), les caractéristiques des parents (famille monoparentale, niveau d'étude inférieur ou égal au baccalauréat, parents ouvriers ou employés, nés à l'étranger, absence de soutien social). Un manque d'activités, une augmentation du temps passé sur les réseaux sociaux et les écrans, un sentiment d'être dépassé par rapport au travail scolaire, l'infection à la Covid-19 d'un proche et l'hospitalisation suite au Covid-19 étaient également liés à la détresse. De meilleures conditions de vie, une composition familiale biparentale, un niveau de diplôme élevé des parents, un soutien social et l'exercice d'activités pendant le confinement étaient au contraire associés à un score plus élevé de résilience

Quel est l'impact du confinement sur les enfants ? / MARCHETTA Francesca, BAUDET Clément
CNRS, 09/04/2021

Synthèse des résultats d'une enquête menée en France et en Italie au cours du strict confinement du printemps 2020 auprès de parents sur l'état émotionnel de leurs enfants.
<https://www.youtube.com/watch?v=koUGeOlyfKE>

*Cette Lettre de Veille
est réalisée par les documentalistes du CNFPT.
Certains articles ne sont accessibles en ligne que sur abonnement.*

*Retrouvez nos Lettres thématiques d'Information mensuelles sur
<https://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/LettreInformation/>*

Reflex_info@Reflex_réseau
Le réseau des documentalistes du CNFPT